



HAL
open science

Licence professionnelle Management des activités internationales des PMI-PME

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des activités internationales des PMI-PME. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039144

HAL Id: hceres-02039144

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039144v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des activités internationales (MAI) des PMI - PME

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s)cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des activités internationales (MAI) des PMI-PME*, créée en 2004, a pour objectif de former des étudiants à même de développer l'activité de PMI et PME sur les marchés étrangers.

Cette LP est portée par l'IUT et localisée à Auxerre ; un second groupe vient d'être créé à la rentrée 2015 à Mâcon, soit à 230 km d'Auxerre.

Cette formation est ancrée dans son territoire socio-économique de par son lien avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bourgogne (ITII), structure partenariale Université - syndicats de la métallurgie et le co-pilotage de la formation avec l'ANIFOP qui l'insère dans un réseau d'entreprises permettant d'accueillir les étudiants en alternance, en contrat de professionnalisation, depuis sa création.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence professionnelle assure très clairement son rôle d'insertion professionnelle dans les métiers visés par le diplôme. Il aurait été cependant utile de présenter plus clairement les secteurs d'activité des entreprises accueillant les alternants, notamment afin d'éclairer la délivrance du certificat CQPM Animateur du développement commercial de la PME-PMI par l'international et l'innovation délivré par l'UIMM. Le taux de réussite est excellent et l'insertion professionnelle tout-à-fait satisfaisante. Il existe un véritable élan à l'international en dehors des contraintes du diplôme qui ne permettent toutefois malheureusement pas pour l'instant, compte tenu de l'alternance, d'envisager des stages à l'international. En effet, cette formation accueille des étudiants étrangers et des professeurs étrangers, certains enseignements sont dispensés en langue anglaise, les étudiants sont préparés au TOEIC.

Les débouchés sont clairement explicités. La maquette des disciplines enseignées ainsi que l'alternance participent à l'atteinte de l'objectif fixé. Il est clairement mentionné que le volume d'enseignements professionnalisant est supérieur au volume des enseignements théoriques. Cet élément paraît pertinent à l'aune des problématiques d'insertion immédiate, mais les modalités pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre, la faible présence d'enseignants-chercheurs, laissent entrevoir une faiblesse d'apports conceptuels et réflexifs. La place réservée au projet tutoré, visiblement non dissocié des problématiques traitées lors du stage mérite d'être reconsidérée.

Le pilotage de la formation exercé en partenariat avec l'ANIFOP permet à la formation de bénéficier d'un véritable lien avec le tissu économique en veillant à l'adéquation de formation vis-à-vis des besoins des entreprises. Si la commission pédagogique de l'ITII joue un rôle primordial dans le pilotage de la formation cela questionne la latitude d'action laissée aux responsables de la formation.

Plus précisément, la dynamique qui vise à avoir la capacité à orienter, à accompagner les entreprises conduit l'équipe pédagogique à envisager une modification de cette LP et à la faire évoluer afin de prendre en compte des problématiques relatives à l'innovation et la conduite du changement. Cette remise à plat constitue un bon indicateur de la recherche permanente d'adéquation du cursus aux objectifs : il s'agit d'une dynamique de progression pour former des étudiants plus proactifs.

S'il n'y a évidemment pas encore de recul concernant le groupe ouvert à Mâcon, il aurait été intéressant de disposer d'informations quant à ses modalités de gestion et aux liens entre les deux sites (équipes de pilotage, équipes pédagogiques, effectifs, raisons qui ont poussé à cette création...).

Formellement, le dossier présente parfois des redondances, mais est lacunaire sur un certain nombre de points pourtant essentiels (vivier et modalités de recrutement, suivi de l'alternance par les différentes parties, ...). Afin de faciliter la compréhension du document, il aurait été utile de clarifier les liens existant ou non entre les différentes institutions (ITII, AFPI, Maison de l'entreprise, etc.).

Points forts :

- Formation qui assure très clairement son rôle d’insertion professionnelle dans les métiers visés par le diplôme.
- Partenariat avec l’ANIFOP dans le pilotage de la formation qui assure la bonne adéquation aux besoins des entreprises.
- Importance des cours en anglais, la maîtrise de la langue étant essentielle pour des étudiants se destinant à des métiers en lien avec l’export.
- Préparation intensive et passation du TOEIC.

Points faibles :

- Manque d’informations relatives aux modalités de recrutement.
- Peu d’informations sur les secteurs d’activité des entreprises.
- Manque d’information sur le dispositif d’acquisition des compétences des alternants.
- Pas de mise en évidence d’une mission différente entre projet tuteuré et stage en alternance.
- Certifications complémentaires peu claires.
- Volume d’enseignements professionnalisants supérieur au volume des enseignements théoriques.
- Aucune information concernant le deuxième groupe ouvert à Mâcon à la rentrée 2015.
- Pas de période à l’étranger.

Recommandations :

Afin de pallier le manque de différences visibles entre projet et stage en alternance, ainsi que pour développer encore davantage la dimension internationale, il pourrait être intéressant d’envisager que les entreprises accueillant les alternants prennent en charge une mission à l’étranger pour l’étudiant dans le cadre du projet tuteuré.

En outre, comme cela est souligné dans le dossier, l’innovation est une démarche des entreprises souvent complémentaire à celle de l’export. Comme cela est envisagé, il serait utile de sensibiliser les étudiants à la démarche d’innovation au sein des PME-PMI. Il n’est cependant pas dit à quel point cette vision est partagée par les différents partenaires. Il sera nécessaire de veiller à l’adhésion de l’ensemble des parties prenantes pour conduire l’évolution envisagée.

Il serait utile de réfléchir à confier aux étudiants deux missions distinctes entre le stage et le projet.

La question des prérogatives des partenaires dans les missions de pilotage pourrait utilement être posée, notamment en vue du déploiement sur Mâcon.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de la formation sont clairement définis et adaptés aux besoins des entreprises, du fait du partenariat avec l’ANIFOP (AFPI) dans la gestion de la LP. Les différentes unités d’enseignement (UE) et les éléments qui les constituent sont cohérents avec ces objectifs. La maquette n’intègre pas en l’état d’éléments relatifs à la gestion de l’innovation, alors même qu’il est fait mention du lien existant entre la stratégie d’export et celle d’innovation.</p> <p>Sur ce point, il est envisagé une évolution du contenu de la formation.</p> <p>Un problème de cohérence concernant le volume horaire total de la formation demeure (399 heures dans le supplément au diplôme, 455 heures dans le texte et 469 heures dans le tableau des UE).</p>
---	---

Environnement de la formation	Les différents partenariats (ITII, ANIFOP) permettent une analyse de l'évolution du secteur impliquant une certaine réactivité afin de développer l'innovation. Une seule formation distante de 350 km constitue un concurrent potentiel. L'avantage compétitif de la LP réside dans l'enseignement de certaines disciplines en langue anglaise.
Equipe pédagogique	Affirmant la visée directement opérationnelle de la LP, l'équipe pédagogique comprend une forte proportion de professionnels (58 % des enseignements), plus de la moitié de ces enseignements étant réalisés par des consultants (36 % du volume global). Ces interventions sont concentrées sur le cœur de métier opérationnel de la LP. La commission pédagogique de l'ITII, dont on ignore la composition, joue un rôle primordial dans le pilotage de la formation. L'équipe d'enseignants et enseignants-chercheurs apparaît plus en retrait et à peine 12 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs. Les 30 % restant sont dispensés par des enseignants du second degré à hauteur de 21 % par des permanents de l'IUT. La formation est pilotée par deux co-responsables aux rôles distincts : l'une responsable de la formation (pédagogie) PRCE en espagnol, l'autre responsable du CQP ad hoc (salariée de l'Anifop).
Effectifs et résultats	Les données relatives aux effectifs sont difficiles à interpréter du fait de l'absence d'explications relatives aux chiffres présentés. Les effectifs varient de 14 à 19 étudiants, les deux dernières années étant marquées par une hausse, puis une chute des effectifs. Aucune information ne permet d'éclairer ce phénomène. De même, aucune information n'est disponible quant au volume des candidatures, ne permettant en rien de se faire une opinion, même relative, de l'attractivité de la licence. Les profils des étudiants inscrits sont variés, ceux-ci étant issus principalement de BTS, puis de L2 et DUT. Le taux de réussite est en général de 100 %. Les données nationales concernant l'insertion professionnelle et les poursuites d'études sur les deux années considérées (2010 et 2011) ne sont pas exploitables du fait du faible taux de réponse. Les éléments issus de l'enquête interne mettent en évidence un faible taux de poursuite d'étude et une très bonne insertion professionnelle dans des délais courts (plus de 75 % d'insertion professionnelle à trois mois). Une annexe complémentaire est relative à la nature des emplois occupés. Elle fait apparaître une adéquation des niveaux et profils de postes à la formation suivie.

Place de la recherche	La place de la recherche est faible, ce qui est classique en LP. Ce phénomène est accentué par la localisation à Auxerre qui induit peu d'enseignants-chercheurs en local et l'éloignement du laboratoire de recherche situé à Dijon (170 km). Il n'y a pas d'information concernant Mâcon.
Place de la professionnalisation	Une place importante est dévolue à la professionnalisation dans le cadre de cette formation. Non seulement cette formation est essentiellement en alternance (contrat de professionnalisation), mais cette alternance occupe une place considérable car elle avoisine les 700 heures (13 semaines se déroulent à l'université, 34 en entreprise). Il est donc clair qu'à travers ces contrats il existe une véritable relation avec le milieu socio-économique de l'Yonne. Il existe également de nombreux partenariats via l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bourgogne, la Maison de l'entreprise-ANIFOP, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM)... La formation permet également de préparer notamment le certificat paritaire de la métallurgie (CQPM « Animateur du développement commercial de la PME-PMI par l'international et l'innovation »). Il est à souligner que cette formation donne l'opportunité à un nombre non négligeable de L2 (au total 17 depuis 2011) de bénéficier de la professionnalisation. Les programmes, par ailleurs, ont été conçus en bénéficiant de la collaboration des entreprises exportatrices. En outre, le volume horaire important dispensé par des professionnels notamment sur des disciplines constituant le cœur de métier est important. Il est clairement mentionné que le volume d'enseignements professionnalisants est supérieur au volume des enseignements théoriques. Il faut néanmoins faire attention à ne pas mésestimer l'intérêt du théorique permettant un certain regard sur les pratiques. La fiche RNCP énonce clairement les métiers visés ainsi que les compétences acquises
Place des projets et stages	La place dévolue à la période en entreprise (de par un fonctionnement uniquement en contrat de professionnalisation), ainsi qu'au projet est centrale dans la formation. La recherche d'entreprise pour l'alternance est facilitée par l'appui de la cellule « alternance » de l'UIMM, et par la transmission d'offres spontanées des entreprises en direction de l'IUT et de la Maison de l'entreprise. Le suivi de la période en entreprise et de l'acquisition de connaissances qui y est liée est réalisé grâce à un cahier de suivi et à deux rencontres annuelles avec les tuteurs entreprises. Les soutenances se font devant un jury mixte (tuteur IUT, tuteur professionnel, responsables du CQPM). Le projet tuteuré (environ 140 heures) consiste en une mission de commerce international, mais qui ne semble pas différente des autres missions prévues dans le cadre du stage effectué en alternance, ce qui mérite réflexion.

Place de l'international	<p>De par ses finalités (l'export), la LP est tournée vers l'international. Sept cours sont dispensés en anglais et la soutenance finale est également réalisée en anglais. Le fait que ces enseignements soient réalisés en anglais permet également à des étudiants originaires d'universités étrangères de participer aux cours, ce qui est clairement un point positif au regard des objectifs et débouchés de la LP. En outre, les étudiants bénéficient d'une semaine intensive de préparation au TOEIC.</p> <p>Il semblerait que certains enseignements soient confiés à des universitaires étrangers, ce qui n'apparaît pas dans les éléments relatifs à l'équipe pédagogique, ni dans les tableaux correspondant.</p> <p>L'équipe pédagogique regrette de ne pouvoir inclure dans le parcours une période à l'étranger, du fait des contraintes inhérentes aux contrats de professionnalisation. Ce serait en effet un atout supplémentaire pour la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le dossier est particulièrement peu prolixe sur ce point. La Commission pédagogique de l'ITII a un rôle important concernant « les conditions et modalités de recrutement », mais aucune information plus précise n'est disponible. Aucune information n'est disponible non plus quant au nombre de candidatures et aux modalités de recrutement. Le recrutement des BTS est important (46,67 % sur six ans), celui des DUT assez mineur (12 %). Il y a des L2 (22,67 %) et d'autres formations (18,67 %). Aucune analyse de cette ventilation n'est proposée. Il n'est pas fait non plus mention des éléments de communication mis en œuvre, afin de faire connaître la formation. En outre, une présentation par discipline de provenance aurait été pertinente, afin de mieux appréhender les flux et les diversités.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements de la LP s'effectuent en présentiel.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont centrées sur les pratiques opérationnelles et la mise en situation. Le numérique n'apparaît pas comme un soutien à ces enseignements et aucune information n'est disponible quant aux outils numériques à la disposition des étudiants. Il est envisagé l'utilisation de la vidéo-conférence pour des interventions d'enseignants étrangers.</p> <p>Concernant la validation des acquis, la VAE, celle-ci reste exceptionnelle, mais est néanmoins présente : une VAE en 2010-2011, une autre en 2013-2014.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'obtention du diplôme sont clairement énoncées (système de compensation, etc.). Le contrôle des connaissances se fait uniquement sous la forme du contrôle continu et beaucoup sous la forme de restitutions de travaux de groupes ou d'études de cas, ce qui renforce la dimension opérationnelle du diplôme. Un meilleur équilibre avec des éléments de réflexion ou de conceptualisation est peut-être à rechercher.</p> <p>Comme indiqué précédemment, il y a une faible déconnexion entre le projet tuteuré et le stage, même si les soutenances se font à deux moments différents de l'année : le projet est une mission de commerce international qui correspond à une activité dans le cadre du stage.</p> <p>Les différentes certifications sont évaluées par les organismes respectifs.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Dans le cadre du contrat de professionnalisation, un cahier de suivi permet de valider les compétences acquises (validation par le tuteur entreprise et le responsable de la formation). Il manque des informations concernant les critères d'évaluation, ainsi que la formation des tuteurs entreprise en matière d'évaluation. Le supplément au diplôme est clair et aisément compréhensible.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les données proviennent de l'enquête nationale (avec malheureusement un faible taux de réponse), d'un suivi de cohorte effectué par le service de la scolarité et de retours d'information informels qui sont faits à la responsable du diplôme. Aucune information n'est disponible quant à l'utilisation qui en est faite même si, là encore, la Commission pédagogique de l'ITII Bourgogne semble en charge de l'exploitation de ces données.</p> <p>Il serait intéressant de préciser plusieurs points concernant le suivi des diplômés tels que l'échéance du suivi, le secteur d'activité ainsi que la localisation des entreprises dans lesquelles les alternants ont été recrutés. En outre, une analyse plus fine des résultats relatifs à l'embauche dans les entreprises où a été effectuée l'alternance devrait être réalisée.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La commission pédagogique de l'ITII Bourgogne supervise du point de vue pédagogique la LP. Elle intervient sur les modalités de recrutement, les contenus de la formation et est informée du suivi des étudiants et de l'évaluation de la formation. Celle-ci prend en compte à titre seulement consultatif les avis des deux co-responsables de la LP et des responsables de formation des CQP, ce qui soulève la question de cette délégation de gouvernance.</p> <p>Une évaluation de la formation par les étudiants est mise en œuvre, mais aucune information n'est présentée quant aux moyens déployés et aux résultats de celle-ci.</p> <p>La LP dispose d'un conseil de perfectionnement se réunissant chaque année. L'objectif est de traiter des problématiques propres au secteur de la LP. Cela a notamment permis de faire évoluer la maquette en 2014.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dactylé par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

